

Grippe H1N1 à Maurice : recommandations de l'ARS Océan Indien

Depuis une quinzaine de jours, l'île Maurice est touchée par une épidémie de grippe saisonnière classique. Il ne s'agit en aucun cas de grippe aviaire. Les virus grippaux qui circulent (H1N1, H3N2) font partie des souches de grippe identifiées cette année au niveau mondial et sont couverts par le vaccin antigrippal. Aussi, dans la perspective de l'entrée de La Réunion dans la saison hivernale propice à la circulation de la grippe, l'ARS Océan Indien (ARS OI) rappelle l'importance de la vaccination pour les personnes fragiles et les professionnels de santé. La campagne de vaccination contre la grippe saisonnière est en cours à La Réunion et durera jusqu'au 31 août 2017.

— La vaccination antigrippal recommandée aux personnes fragiles

La Réunion entre actuellement dans la période hivernale de circulation de la grippe saisonnière. La circulation des mêmes virus que ceux actuellement identifiés à Maurice est attendue.

Le vaccin antigrippal est le meilleur moyen de prévenir la maladie et de protéger les populations à risque.

Disponible depuis mi-avril, la vaccination est recommandée :

- Aux personnes les plus vulnérables : personnes âgées de 65 ans et plus, personnes atteintes de certaines maladies chroniques (diabète, pathologies pulmonaires, pathologies cardiaques, etc.), femmes enceintes, personnes obèses...
- Aux personnels soignants au contact de patients à risque.

— Recommandations aux voyageurs en partance pour Maurice (ou pour tout autre territoire actuellement en épidémie de grippe)

Les recommandations sont habituelles en cas d'épidémie de grippe saisonnière, à savoir :

- Vaccination des personnes vulnérables (selon la liste précitée), si possible dans les 15 jours avant de partir pour une meilleure efficacité durant le séjour.
- Renforcement des mesures d'hygiène pendant le séjour :
 - Éviter les contacts rapprochés avec une personne atteinte de grippe (ne pas l'embrasser ou serrer la main par exemple),
 - Se laver régulièrement les mains à l'eau et au savon, ou avec une solution hydro-alcoolique,
 - Se couvrir la bouche et le nez en cas de toux et d'éternuement,
 - Utiliser des mouchoirs en papier à usage unique et les jeter dans des poubelles,
 - Consulter un médecin en cas de signes de grippe (fièvre, toux, courbatures, fatigue...) et porter un masque notamment en présence de personnes fragiles (personnes âgées, enfants en bas âge, femmes enceintes...).

Contact Presse :

Mandarine d'Abbadie

Tél : 02 62 93 94 94 – Port : 06 92 65 48 66

Courriel : mandarine.dabbadie@ars.sante.fr